

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Lyon

Autor: Fournier, M. / Bovey, René

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

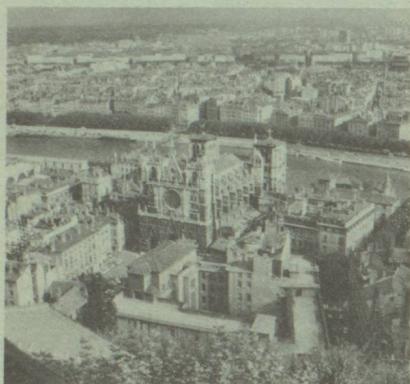
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LYON



8, rue Godefroy
69453 - LYON - CEDEX 3
Tél. : 24-51-34 — 24-72-81

Suisses de France, participez à la vie de notre Communauté

Sociétés :
Union Helvétique de Lyon

Maison Suisse, 15, rue du Musée-Guimet, 69006 LYON.
Tél. : 52-87-82 — C.C.P. 367-50.

Président : M. Jean Jacot
30, avenue Maréchal-Foch
69160 TASSIN LA DEMI LUNE.
Tél. : 34-20-34.

Société suisse de bienfaisance c/o Consulat général de Suisse
8, rue Godefroy, 69453 LYON CEDEX 3
Tél. : 24-51-34 — C.C.P. 2298-90.

Président : M. René Schilt
10, rue Berger
69160 TASSIN LA DEMI LUNE.
Tél. : 34-05-07.

Chambre de Commerce Suisse

Maison Suisse, 15, rue du Musée-Guimet, 69006 LYON.
Tél. : 78/52-87-82 — C.C.P. 994-10

Secrétaire : M. Jean Chassot
31, rue Pierre Curie — 69600 OULLINS
Tél. : 78/50-16-41

Président : M. André Dufour
4, avenue Maréchal-Foch
69006 LYON
Tél. : 78/52-06-48

Sociétés momentanément sans activité
Cercle Helvétique de Montluçon

Président : M. Gilbert Francey
110, rue de Rimard
03100 MONTLUCON

Pro-Ticino

Maison Suisse, 15, rue du Musée-Guimet, 69006 LYON. - C.C.P. 5.173-05

Présidente :

Mme Marisa Fournier-Pervanger,
6, rue Santos-Dumont — 69008 LYON.
Tél. : 58-13-27.

Tireurs Suisses de Lyon

Maison Suisse, 15, rue du Musée-Guimet, 69006 LYON - C.C.P. 405-14

Président : M. Jean-Bernard Bachmann
3, rue B.-P.-Sornin — 69190 St FONS
Tél. : 70-92-30.

Groupement Philatélique Suisse de Lyon

Maison Suisse, 15, rue du Musée-Guimet, 69006 LYON.

Président : M. Jean Chassot
31, rue Pierre Curie — 69600 OULLINS

Groupement des dames Suisses de Lyon

Maison Suisse, 15, rue du Musée-Guimet, 69006 LYON.

Présidente : Mme Erna Adatte
19, rue Mongolfier — 69006 LYON
Tél. : 24-80-10.

Associations Suisses de l'arrondissement consulaire de Lyon sauf Rhône

Sociétés :

Cercle Suisse du Pays de Gex
Chalet Suisse, Flies/Crozet, 01630 ST GENIS POUILLIY — Tél. : 50/41-01-13.
Section de tir

Président : M. Rodolphe Stämpfli
Ornex — 01210 FERNEY VOLTAIRE
Tél. : 50/41-36-78

Société d'amitié franco-suisse de Vichy
Hôtel Elysée-Palace, 4, rue de Paris, 03200 VICHY.

Président : M. Jules Meili
Les Grandes Bruyères — BILLEZOIS,
03120 LAPALISSE
Tél. : 70/99-00-73

Amicale Suisse du Berry

Présidente :
Mlle Solange Garry-Bannay
18300 SANCERRE
Tél. : 36/54-24-83

Association helvétique de Grenoble

Présidente : Mme Auguste Diener
Chemin des Claverins — MONTBONNOT ST MARTIN, 38330 ST ISMIER.
Tél. : 76/52-02-42

Union helvétique du Roannais

Café Milani, Place G. Clémenceau, 42300 ROANNE.

Président : M. Ernest Kohler
16, avenue de la République
42120 LE COTEAU.
Tél. : 77/72-15-28.

Société amicale Suisse de St-Etienne et environs

Café de la Presse, 4 rue Gérentet 42000 ST ETIENNE.

Président : M. Hans Nyffeler
22, avenue A. Ravel — 42330 SAINT GALMIER
Tél. : 77/54-02-85.

Union helvétique de Clermont-Ferrand

Café Brousse, 10, rue Ballainvilliers, 63000 CLERMONT FERRAND
Section de Thiers

Président : M. Ernest Dreyer
6, bis, rue de la Motte
63360 GERZAT.
Tél. : 73/87-52-87.

Délégué : M. Bernard Saxer-Biton
63290 PESCHADOIRES

Amicale franco-suisse de Saône-et-Loire

Président : M. Roland Steiner
« Le Saugeot »
MONTOY, 71190 ETANG SUR ARROUX

APPEL

AUX SUISSES

**DE L'ARRONDISSEMENT
CONSULAIRE DE LYON**

Collaborez au M. S., vos textes seront les bienvenus.
Envoyez-les à notre nouvelle adresse :

96, rue de Grenelle
75007 PARIS - Tél. : 644-68-41



L'actualité politique helvétique

par René Bovey

Nos conseillers fédéraux voyagent

Je serais tenté de dire : enfin ! Depuis des décennies, en effet, il était entendu qu'un conseiller fédéral restait sage à la maison. Il ne se rendait quasiment jamais à l'étranger, même pour des vacances. Il restait à Berne, ou en tout cas en Suisse, l'arme au pied afin de pouvoir parer sans tarder à toute situation imprévue. C'était presque une séquestration pour nos sept Sages. Il est vrai qu'ils ne sont pas des ministres, au sens strict du terme, mais les membres d'un collège. Ils ne détiennent, chacun, qu'une parcelle de pouvoir, limité aux affaires du département qu'ils dirigent. Le pouvoir réel est en mains du collège gouvernemental. Même le président de la Confédération, en place pour un an seulement, n'est que le « *primus inter pares* », et non point le chef de l'Etat.

Heureusement, cette règle s'adoucit un peu. Si les voyages forment la jeunesse, ils forment également les conseillers fédéraux, et il faut souhaiter que leur mobilité devienne de plus en plus grande.

Cette évolution diminue, il est vrai, l'importance relative de nos diplomates. Ils ne sont plus « plénipotentiaires » que de nom, et ne peuvent prendre des engagements définitifs. De plus, le télégraphe, le téléphone, le télex ont aboli les distances. Il est de plus en plus facile d'en

référer à Berne. Ces diplomates n'en restent pas moins des rouages essentiels de nos relations internationales. Ils incarnent la présence de la Suisse à l'étranger. Pourquoi, de temps en temps et selon les circonstances et les problèmes à traiter, les chefs des départements ne viendraient-ils pas renforcer cette présence et le prestige de nos représentants permanents ?

M. Pierre Aubert en Afrique noire

Dans cette perspective et cette conception nouvelle des relations internationales, M. Pierre Aubert, chef du département politique, vient d'accomplir un périple en Afrique noire, visitant — trop rapidement peut-être — le Nigeria, le Cameroun, la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. Pays d'importance diverse, tant sur le plan politique qu'économique. A vrai dire, c'est la politique économique qui revêt pour nous l'importance majeure. A cet égard, il est sans doute regrettable que M. Aubert se soit laissé entraîner à faire une déclaration téméraire au sujet du problème délicat de l'apartheid, le condamnant, ce qui ne va guère faire plaisir à l'Afrique du Sud... Mais, les dés sont jetés !

Cependant, M. Aubert a parfaitement résumé le but profond de son voyage d'exploration quand il a affirmé que ce n'est pas le monde qui a besoin de la Suisse, mais la Suisse qui a besoin du monde. Rien n'est plus vrai, notre fierté congénitale dût-elle en souffrir... En effet, le monde ne nous doit rien — ou presque rien si l'on tient compte des services que la Suisse, avec sa neutralité armée, a rendu, rend, et peut rendre encore à la communauté des nations, jusqu'aux plus puissantes d'entre elles. On l'a bien vu au cours du deuxième conflit mondial et plus tard encore, par exemple quand elle a offert ses bons offices et son hospitalité pour aider à résoudre l'imbroglio algérien. En fait, la mission de M. Aubert, pour rapide qu'elle ait été, fut un succès. Elle a certainement créé du *goodwill* (en franglais, de la bonne volonté), auprès des peuples et des gouvernements visités. Elle a aidé aussi à éclaircir — sinon à résoudre définitivement — des problèmes économiques, avec le Nigeria et le Sénégal notamment. Dans ces matières de relations économiques, M. Aubert a pu compter sur la précieuse assistance et la connaissance des dossiers de l'ambassadeur Emilio Moser, vice-directeur de la division du Commerce, qui connaît son affaire sur le bout

du doigt. Le terrain est déblayé, quand bien même toutes ses aspérités ne sont pas entièrement aplanies. Il y faut de la patience.

En résumé, l'initiative de M. Aubert, approuvée unanimement par ses collègues du Conseil fédéral, fut des plus heureuses. Elle a été entourée d'un certain faste qui n'était peut-être pas indispensable. Encore qu'il faille tenir compte des us et coutumes de l'Afrique Noire et de l'extrême sensibilité et susceptibilité des pays nouvellement promus à l'indépendance. Ils n'ont pas eu leur serment du Grütli il va y avoir bientôt sept siècles.

M. Rudolf Gnägi aux Etats-Unis

Le chef du département militaire vient d'engager une mission ardue aux Etats-Unis : il doit veiller à ce que certaines promesses soient tenues. La Suisse a acquis des avions Tiger, alors qu'elle aurait pu acheter des Mirage... L'acquisition de l'avion américain était liée, du moins dans l'esprit des Suisses, à des affaires de compensation. L'acquisition des 72 Tiger devait aller de pair avec des commandes américaines, directement ou par tiers interposés. C'est une somme totale de 1,32 milliard qui est en jeu. Or, à la déception des maisons suisses intéressées aux transactions (la transaction ne porte pas sur la somme totale, mais sur 250 millions), ce ne sont même pas 10 % qui ont été compensés jusqu'ici. Une des raisons de ce retard américain est évidente : les produits suisses devraient être livrés à des prix concurrentiels, ce qui est des plus difficiles avec le cours actuel du franc par rapport au dollar. A M. Gnägi de jouer, et c'est ardu. En outre, le chef du département militaire devra plaider le dossier de la crédibilité de la volonté de défense de la Suisse et convaincre les Américains que notre pays désire pouvoir défendre son territoire avec les meilleurs moyens à disposition. Ce n'est pas la quadrature du cercle ; mais les Américains croiront-ils nos raisons ? Encore une fois la partie engagée est ardue, sur ce point aussi.

René Bovey.

POUR VOTER
Inscrivez-vous auprès de
votre consulat.

Des souhaits un peu tardifs mais presque printaniers pour tous nos chers lecteurs.

Les articles de PRO-TICINO LYON sont rares..., mais que poétiser..., lorsque nous n'avons que deux fêtes par an ? Et pourtant elles sont rares mais bien réussies.

Notre dernière fête, le 18 novembre 1978 a été, je ne voudrais pas dire la « Fièvre du samedi soir », mais un immense succès. Nous avons abandonné le traditionnel Risotto pour une Polenta Sorpresa, et quelle surprise, nous étions, malgré vents et marées, deux cents personnes.

Après la chorale tessinoise de Berne et la chorale tessinoise de Bâle, nous avons eu la joie d'accueillir quelques membres de la section de Zoug, dont :

Mme Myrta Hurlimann, membre du Comité central de la Pro-Ticino ;

M. Chiesa, président de la section de Zoug ;

M. Forni, président de la section de Schwyz ; accompagnés..., d'une *Banda di Ticines, molto simpatica !*

Merci à notre consul général André Simon et à Madame, pour leur habituelle gentillesse envers tous nos amis du Tessin.

Un arrivederci presto, puisque le Congrès de la Pro-Ticino aura lieu à Lyon en juin 1979.

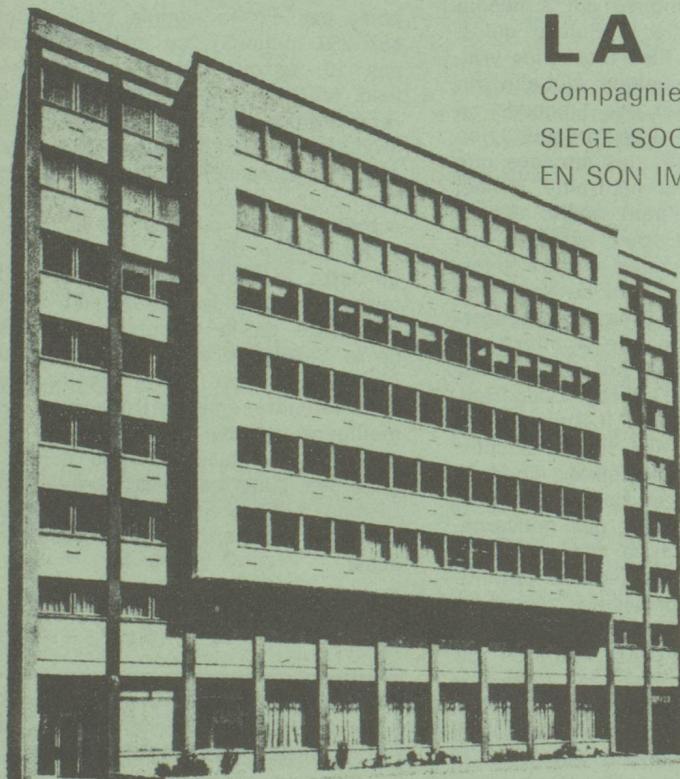
Nos amis de Bâle nous ont composé un petit poème en l'honneur de l'anniversaire de leur venue à Lyon, nous le publierons dans le numéro de juin.

M. Fournier.

Nouvelles Touristiques

Tour du Léman de port en port

Qui désire combiner une excursion en bateau sur le Léman avec une randonnée à pied dans la région lémanique consultera avec profit le nouveau guide nautico-pédestre en français : « Tour du Léman » (Kümmerly et Frey, Berne). Il décrit quatorze étapes d'une journée, chacune d'environ 15 kilomètres, en tout 36 possibilités d'excursions et 12 variantes. Les itinéraires vont de port en port. L'aller comme le retour peuvent avoir lieu par bateau ou par train et autocar. En voici un exemple : de l'enclave genevoise de Céliney, par Coppet (visite du château de Mme de Staël), puis Commugny (belle église), ensuite par le bois de Versoix jusqu'à Versoix, avec son pittoresque petit port. Durée de l'excursion : environ quatre heures et demie.



LA LUTÈCE

Compagnie d'assurances contre les risques de toute nature

SIEGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE : Lyon (6^e) - 15, rue du Musée Guimet

AGENCES GENERALES DANS TOUTE LA FRANCE

SUCCURSALE DE PARIS :

43, rue de la Chaussée d'Antin
(Tél. : 526.87.59)

SUCCURSALE DE STRASBOURG :

10, rue des Francs-Bourgeois
(Tél. : 32.12.14)

BUREAU DE LYON :

2, rue de la République
(Tél. : 28.10.99)

Compagnie spécialisée dans l'assurance :

- Multirisques « BLOC » des APPARTEMENTS, BUREAUX, VILLAS, COMMERCES ;
- De personnes : HOSPITALISATION — INDIVIDUELLE — ACCIDENTS.